Nouveau futur étudiant

Par **sautdecoupe**, le **17/03/2014** à **13:11**

Bonjour,

Je travaille depuis plusieurs années et mes diplômes sont scientifiques, seulement je commence réellement à avoir fait le tour de ma profession .
J'ai souvent été attiré par le droit, après que ce dernier ai pris la place d'un loisir dans ma vie,je décide enfin de me lancer dans ma reconversion.
Je devrai m'inscrire pour l'année prochain à L'EAD de la fac de GRENOBLE, voyant d'autres étudiants dans une situation similaire à la mienne, je suis preneur de conseils concernant leurs organisations de travail .

Je remercie les instigateurs et intervenants de ce forum pour leurs accueil.

Par **Alister**, le **17/03/2014** à **15:07**

Bonjour et bienvenue sur ce forum,

Je ne peux malheureusement pas t'aider pour l'enseignement à distance n'en ayant jamais fait l'expérience. Même si à mon avis, s'imposer un emploi du temps de travail va sans doute être ce que tu devras faire.

Simplement, la double formation scientifique/juridique que tu envisages m'a rappelé des profils d'étudiants que j'ai pu rencontrer durant mon année de M2. En effet, j'ai pu voir des étudiants issus d'une formation scientifique coupler leur formation avec un diplôme en droit de la propriété industrielle et viser le métier d'ingénieur brevet/mandataire européen en brevet. Évidemment, il y a plusieurs d'obstacles entre temps (notamment avoir fait le CEIPI) mais les profils scientifiques/juridiques commencent à devenir très recherchés. Désolé du hors sujet ceci dit, si le domaine ne t'intéresse pas.

Par curiosité tu souhaites te réorienter vers quel domaine du droit ?

Par **sautdecoupe**, le **17/03/2014** à **19:31**

Bonsoir, ne soit pas désolé j'apprécie ton partage, même si effectivement ce domaine ne m’intéresse pas.

Je n'ai pas encore choisis un domaine précis, mais voici l'éventail (plutôt large pour l'instant)des domaines qui m'intéresse réellement que je diviserai en deux branches/

Primo, le droit des affaires avec plus précisément le droit des société, fiscale.

Secondo, le droit des contrats, des mesure d'exécution me plait aussi.

Tout ceci sans compter ce que je vais découvrir tout au long de mes études.

Par **marsuup**, le **17/03/2014** à **19:55**

le droit des obligations est un régal^^

Par **sautdecoupe**, le **18/03/2014** à **07:22**

Et plus concrètement quel type de profession peut-on tenir avec une tel spécialité ?

Merci à vous

Par **Alister**, le **18/03/2014** à **10:03**

C'est une matière commune, on est tous obligé de passer par cette matière qui constitue le socle du droit commun en matière civile. Pour les matières que t'as cité c'est clairement l'incontournable, la base de tout ce que tu feras.

Par **sautdecoupe**, le **18/03/2014** à **12:16**

Alors c'est génial, je suis impatient de commencer, d'ailleurs en attendant ces dernières semaines je me suis initier à la lecture d'un livre sur l'introduction générale au droit, lorsque je vous ai dit plus haut que je ¨bricole¨ depuis plusieurs mois c'est en réalité que je lis différent arrêt de la Cour de Cassation, des Bofip également et pour finir je passe beaucoup de temps sur Netiris.

Par **sautdecoupe**, le **18/03/2014** à **12:17**

Au juste tu es en Master dans quel spécialité ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Alister**, le **18/03/2014** à **16:03**

J'ai eu mon M2 droit de la propriété intellectuelle au CEIPI il y a 1 an, après un M1 droit des affaires.

Par **sautdecoupe**, le **18/03/2014** à **21:00**

Et tu te destine à quel profession ?

Par **Alister**, le **18/03/2014** à **21:22**

Ma seule ambition est de travailler dans le domaine de la propriété intellectuelle. Là je passe le concours d'avocat pour pouvoir être avocat spécialisé en PI. Mais qui sait, peut-être que je changerais de voie et essaierais de devenir conseil en propriété industrielle.

A défaut d'avoir le concours, je vise la profession de juriste spécialisé.

Par **marianne76**, le **18/03/2014** à **22:00**

Bonsoir [citation]le concours d'avocat [/citation]
Ce n'est pas un concours, c'est un examen

Par **Alister**, le **18/03/2014** à **22:40**

Tu as raison, même si on ne m'enlèvera pas de la tête qu'il n'a d'examen que le nom.

Bref ça m'étonnerait qu'il soit utile à sautdecoupe de lancer un tel débat.

Par **Poussepain**, le **18/03/2014** à **23:19**

Non c'est vraiment un examen même si c'est vrai que la profession aimerai le contraire. C'est les facs qui tiennent l'examen et veillent a ce que ce le soit.

Bonjour et bon courage sautdecoupe n'hésite pas en envoyé un MP.

Par **Booker**, le **19/03/2014** à **01:34**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bienvenue à toi Sautdecoupe. Pour rebondir sur ce que disait Alister, j'ai une fille de ma promo qui fait pharmacie/droit dans le même genre. Elle s'accroche et je pense que c'est pas facile pour elle mais en effet c'est pour viser des métiers qui entrent dans le cadre des autorités administratives indépendantes, etc. et apparemment elle m'a dit que ça l'aiderait pas mal.

Une double compétence peut être appréciée en fonction des circonstance et des objectifs je pense.

Bref, bon courage à toi

Par **sautdecoupe**, le **20/03/2014** à **20:57**

Merci beaucoup pour votre accueil !!!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés